Ecrit par Echo du Mardi le 25 juin 2021

SONER CONSTRUCTION

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 08 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 25 juin 2021 sous réserves d'incidents

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 23 juin 2021 à JONQUIÈRES, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : **SONER CONSTRUCTION**
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Siège social : ZAC du Coudoulet – 146 rue d'Irlande – 84100 ORANGE
Objet : La Société a pour objet social (ci-après, « l'Objet Social »), directement ou indirectement en France et en tous pays : – Tous travaux de maçonnerie générale et bâtiment – Tous travaux de construction : gros œuvre, finition intérieur et extérieur – Tous travaux de pose de carrelage – Tous travaux de bâtiment intérieur et extérieur : construction et démolition – La réalisation de charpente-couverture – La réalisation de travaux de plâtrerie – La réalisation de cloisons, cloisons placo, placoplâtre, briquetage – La réalisation de plafonds, faux-plafonds – L'isolation, le doublage – Le dallage béton – La pose menuiserie – La réalisation de travaux de façades : enduit façades – La réalisation de travaux de peinture – La construction et l'installation de piscines. En outre, l'Objet Social comprend : – La négociation de licences et plus généralement de tout droit de propriété intellectuelle ; – La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de toutes marques, de tous procédés et brevets, et plus largement de tout droit de propriété intellectuelle concernant ces activités ; – La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, à toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de Sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; – Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, mobilières ou immobilières, commerciales, financières ou industrielles pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires, connexes ou complémentaires, de nature à favoriser son extension ou son développement. La Société peut agir

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 25 juin 2021

directement, indirectement, seule ou en association, participation, groupement ou société, avec toutes autres personnes ou sociétés. Elle peut réaliser sous quelque forme que ce soit les opérations entrant dans son Objet Social.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Date de clôture de l'exercice social : 31 décembre
Capital : 5 000 € (cinq mille euros).
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Chaque action donne droit à une fraction de l'actif social proportionnellement au nombre d'actions existantes. Chaque action donne droit à une voix au sein de tout vote et toute délibération.
Transmission des actions : Lorsque la Société comporte plus d'un associé, toute transmission d'actions, à quelque titre que ce soit, soit à titre gratuit, soit à titre onéreux, y compris entre associés, est soumise au respect de la procédure d'agrément, que cette transmission résulte d'une cession, d'une succession ou de la liquidation de communauté de bien entre époux ou encore de la disparition de la personnalité morale d'un associé, y compris si cette disparition emporte transmission universelle de patrimoine, qu'elle ait lieu par voie d'apport, fusion, scission, ou par voie d'adjudication publique, volontaire ou forcée, qu'elle ne porte que sur la nue[1]propriété ou l'usufruit.
Direction et administration de la société : Aux termes des statuts, la Société est gérée, dirigée, administrée et représentée à l'égard des tiers par son Président, personne physique ou morale, associée ou non de la Société. L'associé unique exerce cette fonction ou désigne un tiers. Les pouvoirs de Président seront exercés par l'associé unique, Monsieur Sébastian Soner SENGUL demeurant 735 chemin du moulin – Ferme Biscarat – 84150 JONQUIÈRES. Si la Société devient pluripersonnelle, et que le poste de Président devient vacant, alors le nouveau Président est choisi par décision collective des associés à la majorité simple. La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Avignon.
Sébastian Soner SENGUL Président
3951402

Publié le 25/06/2021

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !